

**Développement territorial 6
(Spatial planning and development 6)**

Domaine Ingénierie et Architecture
Filière Géomatique
Orientation Génie de l'environnement (GEN)
Mode Plein temps

1. Intitulé du module

Nom : Développement territorial 6
(Spatial planning and development 6)
Code : DévTer6
Années académiques : 2017-2018, 2018-2019
Type de formation : Bachelor

Niveau

- Module de base
 Module d'approfondissement
 Module avancé
 Module spécialisé

Type

- Module principal
 Module lié à un module principal
 Module complémentaire

Caractéristique

Module obligatoire
En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant est exclu de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO.

Organisation temporelle

Les tables contiennent le nombre de périodes par unité et par type d'enseignement. Les valeurs pour le volume de travail correspondent au nombre d'heures totales à fournir par l'étudiant.

Abréviation	Volume	Unité
ProjTer	90	Projet territorial
TransMob2	90	Transports et mobilité 2

Semestre	E1	S1	S2	E2	S3	S4	E3	S5	S6
ProjTer Projet									60
TransMob2 Cours									60

2. Organisation

Crédits ECTS : 6
Langue(s) principale(s) d'enseignement : Français

3. Prérequis

- Avoir validé les modules : Néant
 Avoir suivi ou suivre en parallèle les modules : Développement territorial 5 (DévTer5)
 Pas de prérequis

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Selon descriptifs des fiches d'unités qui composent le module.

5. Contenu et formes d'enseignement

Projet territorial

L'objectif général du cours est de comparer un projet réalisé et ses effets, avec les objectifs initiaux du projet. Le cours s'articule ainsi autour d'un site de projet sélectionné parce qu'il a fait l'objet d'un concours qui formalise la définition et la mesure des objectifs initiaux.

Dans un premier temps, les enseignants présenteront une réflexion critique sur différents concours qui se sont tenus dans la région Lémanique. Cette réflexion permettra d'aborder la formalisation d'objectifs en critères d'évaluation visant à sélectionner le « meilleur » projet.

Sur cette base, les étudiants développeront leur propre regard critique sur le déroulement du concours sélectionné.

Ensuite, sous la supervision des enseignants, les étudiants devront procéder à une récolte de données puis une analyse du projet réalisé.

Enfin, le travail se terminera par une comparaison entre les objectifs initiaux et le projet analysé.

Les étudiants travaillent en équipe en interaction avec les enseignants.

Forme(s) d'enseignement : Projet

Transports et mobilité 2

Cours d'approfondissement faisant suite à ProjTerMob.

Différents cas d'études seront présentés, illustrant l'application de la méthode de projets en transports.

Le projet réalisé dans le cours ProjTerMob sera poursuivi par l'approfondissement des certains aspects de la planification.

Ce cours est en lien avec l'unité Projet Territorial.

Forme(s) d'enseignement : Cours

6. Modalités d'évaluation et de validation

Seuil de compensation entre unités du module : 3.2

Seuil de répétition du module : 4.5

Le calcul de la note finale de chaque unité est détaillé ci-après. Pour chaque unité, sa pondération est indiquée entre crochets après son nom.

Projet territorial (ProjTer) [poids: 90]

Note finale = moyenne projet x 0.5 + moyenne examen x 0.5

Transports et mobilité 2 (TransMob2) [poids: 90]

Note finale = moyenne cours x 0.5 + moyenne examen x 0.5

Note finale du module

La note du module est calculée à partir des notes des différentes unités du module.

Note finale = $\frac{90 \times \text{TransMob2} + 90 \times \text{ProjTer}}{180}$

7. Modalités de remédiations

- Pas de remédiation
 Remédiation possible uniquement lors du premier suivi du module

8. Remarques

9. Bibliographie

Projet territorial

Transports et mobilité 2

10. Enseignants

Responsable du module : Yves Delacrétaz

Unité

Projet territorial

Transports et mobilité 2

Responsable

Florent Joerin

Yves Delacrétaz